

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES
LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 SEPTEMBRE 2024**

Délibération 20240923_1 : Retrait de la délibération du 4 juillet 2024 concernant l'adhésion du CCAS d'Ychoux au syndicat mixte ALPI

Délibération 20240923_2 : Taxe foncière sur les propriétés bâties

Délibération 20240923_3 : Avenant n°1 à la convention d'instruction des demandes d'Autorisations d'Occupation des Sols

Délibération 20240923_4 : Création d'un emploi temporaire d'adjoint technique principal 2ème classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pôle Enfance-jeunesse

Délibération 20240923_5 : Création d'un emploi temporaire d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pôle Enfance-jeunesse

Publication faite le 25 septembre 2024.

